Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20250721-2025010710modif-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2025



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 17 juillet 2025

<u>Objet</u> : Modification du plan de financement de l'opération « Célébration des 300 ans de la naissance de Pascal Paoli »

Date de la convocation : 11 juillet 2025

Date d'affichage de la convocation : 11 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juillet à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum: 22

Nombre de membres présents : 26

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur GRASSI Didier ; Madame VIVARELLI-MARI Jéromine ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Monsieur DALCOLETTO François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Monsieur PAOLI Jean François ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Monsieur MORGANTI Julien.

<u>Etaient absents</u>: Monsieur MILANI Jean-Louis; Madame CARRIER Marie-Dominique; Madame COLOMBANI Carulina; Monsieur DE ZERBI Alexandre; Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre; Madame BELGODERE Danièle; Monsieur TATTI François; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;

Madame De Gentili Emmanuelle à Monsieur PIERI Pierre :

Madame ORSINI SAULI Laura à Monsieur LUCCIONI Don Petru;

Madame PELLEGRI Leslie à Madame POLISINI Ivana;

Madame LUCIANI Emmanuelle à Madame MANGANO Angelina ;

Madame TIMSIT Christelle à Madame LACAVE Mattea;

Madame ALBERTELLI Viviane à Monsieur MORGANTI Julien.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire : Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1611-4;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20250721-2025010710modif-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2025

Vu la délibération de notre collectivité n°2025/01/AVR/15 en date du 10 avril 2025 portant approbation du plan de financement de la célébration des 300 ans de la naissance de Pasquale Paoli ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 15 juillet 2025 ;

Considérant le plan de financement de l'opération « Célébration des 300 ans de Pasquale Paoli » approuvé le 10 avril 2025 :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant TTC en €	Libellé	Montant TTC en €
Célébration des 300 ans de la naissance de Pasquale Paoli	85 991	CDC (80%) Ville (20%)	68 792,80 17 198,20
Total dépenses	85 991	Total recettes	85 991

Considérant qu'en raison d'une erreur de calcul, le montant correspondant au poste "lingua è cultura corsa" s'élève à 28 040 € TTC et non à 38 040 € TTC ;

Considérant que la Collectivité de Corse CDC a réalisé plusieurs impressions de bâches, affiches et posters pour un montant estimé à 3 920 € TTC qui doit venir en déduction de la dépense totale ;

Considérant l'opération demeure pour le reste inchangée ;

Considérant qu'après prise en compte des éléments susmentionnés, il s'avère que le coût prévisionnel total réestimé de cette opération s'élève à 72 071 € TTC ;

Considérant que la Ville sollicite la Collectivité de Corse pour l'obtention d'une subvention.

Après avoir entendu le rapport de Madame Mattea LACAVE, Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, A l'unanimité

Article 1:

- **Approuve** l'opération « Célébration des 300 ans de la naissance de Pasquale Paoli » et son plan de financement modifié comme suit :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant TTC en €	Libellé	Montant TTC en €
Célébration des 300 ans de la naissance de Pasquale Paoli	72 071	CDC (80%) Ville (20%)	57 656,80 14 414,20
Total dépenses	72 071	Total recettes	72 071

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20250721-2025010710modif-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2025

Article 2:

- **Autorise** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer les documents se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Signé électroniquement le 21/07/2025

Signé électroniquement le 21/07/2025

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.